

Cahier de prescription de pose : habillage de parties verticales en ardoises fibres-ciment Vertigo

POSE EN ESCALIER

www.cedral.world

V E R T I G O , A R D O I S E D E B A R D A G E

SOMMAIRE

1. L'habillage des parois verticales en ardoise Vertigo	4
1.1 Le principe de pose	4
1.2 Le système de pose en escalier	4
2. La gamme Vertigo	6
2.1 La gamme d'ardoises Vertigo	6
2.2 Les accessoires et profils de finition	7
3. Les préconisations de pose	8
3.1 Règles de l'art	8
3.1.1 Les structures primaires concernées	8
3.1.2 Les types de murs	8
3.2 Limite d'emploi des ardoises Vertigo en hauteur	8
3.3 Dispositifs de fixation des ardoises Vertigo	9
3.3.1 Choix des crochets	9
3.3.2 Choix des clous	10
3.4 Dispositifs de fixation des liteaux	11
3.4.1 Les pointes	11
3.4.2 Les vis à bois	11
3.5 Recouvrement des ardoises Vertigo	11
3.6 Conception et mise en œuvre de l'ossature	12
3.6.1 Chevrons	12
3.6.2 Pose de l'isolant	13
3.6.3 Liteaux bois	14
3.6.3.1 Section des liteaux.....	14
3.6.3.2 Fixation des liteaux sur les chevrons	14
3.7 Pose du pare-pluie	15
3.8 Ventilation et lame d'air	15

4. La mise en œuvre	16
5. Les détails des traitements des points singuliers	17
5.1 Rive haute et basse	17
5.2. Les angles	18
5.3 Encadrement de fenêtre	20
5.4. Saillie de couverture (pignon)	22
5.5 Fractionnement de la lame d'air ou de l'isolant	24
5.6. Jonction bardage/couverture	24
6. Les préconisations en zone sismique	26
6.1 Le zonage sismique en France et les différentes catégories de bâtiment	26
6.2 L'exigence parasismique en fonction des catégories de bâtiment	27
6.3. Dispositions particulières pour la pose des ardoises en zone sismique	27
6.3.1 La structure primaire	27
6.3.2 Les fixations de l'ossature sur support	27
6.3.3 Joint de fractionnement au niveau d'un plancher	28
7. Performances aux chocs extérieurs des bardages en ardoises Vertigo	29
7.1 Classe minimale d'exposition aux chocs des bardages rapportés en fonction de l'environnement extérieur	29
7.2 Classement Q et T du système de pose en diagonale	29
7.2.1. Montage standard	29
7.2.2. Montage renforcé lorsqu'une résistance accrue est recherchée (rez-de-chaussée exposé par exemple)	30

1 L'habillage des parois verticales en ardoise Vertigo

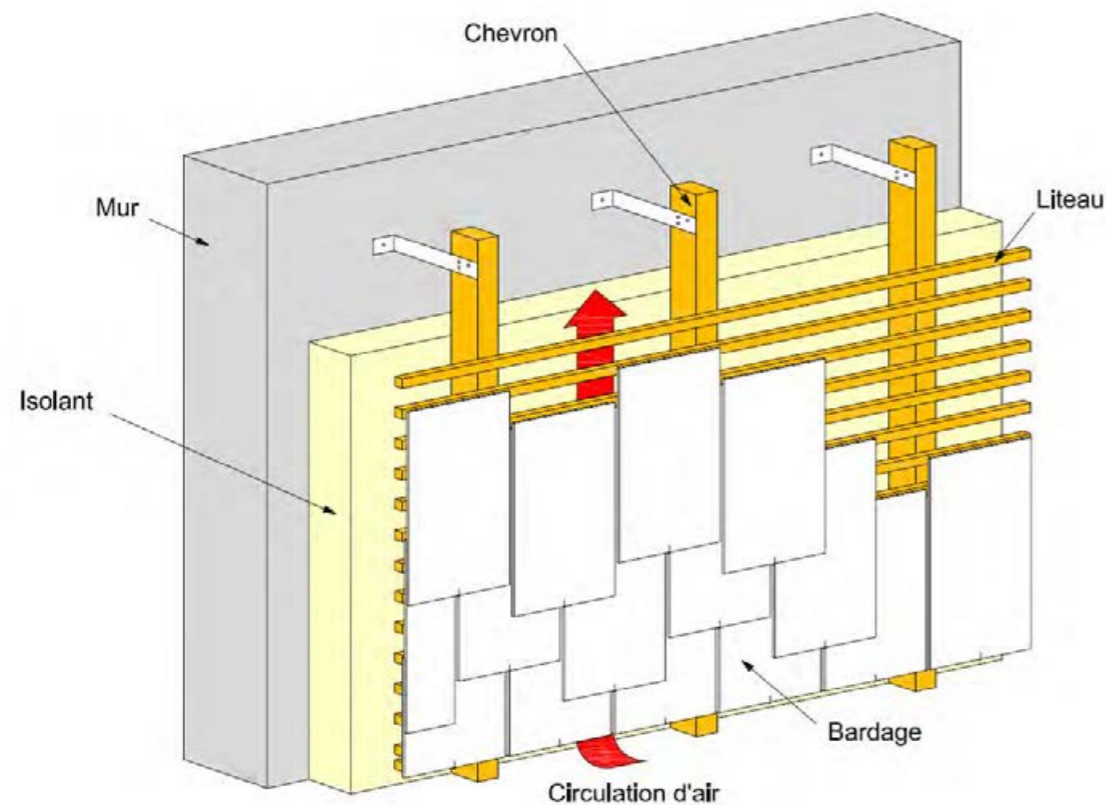
1.1. Le principe de pose

Les ardoises Vertigo sont fixées sur des liteaux bois horizontaux eux-mêmes fixés sur des chevrons verticaux en bois.

Les chevrons sont fixés mécaniquement au gros œuvre en appui continu (cas du bardage sans isolant) ou par l'intermédiaire d'équerres réglables en acier galvanisé (cas du bardage avec isolant).

Une lame d'air ventilée d'épaisseur de 2 cm minimum est ménagée entre l'arrière des liteaux supports des ardoises fibres-ciment et la paroi support (ou l'isolant qui est disposé contre le gros œuvre).

Le type de fixation des chevrons ou des équerres (ensemble vis-cheville) doit être adapté au gros œuvre.



Le présent document reprend l'ensemble des règles de mise en œuvre pour la pose des ardoises Vertigo en climat de plaine (altitude < 900 m) en bardage.

1.2. Le principe de pose en escalier

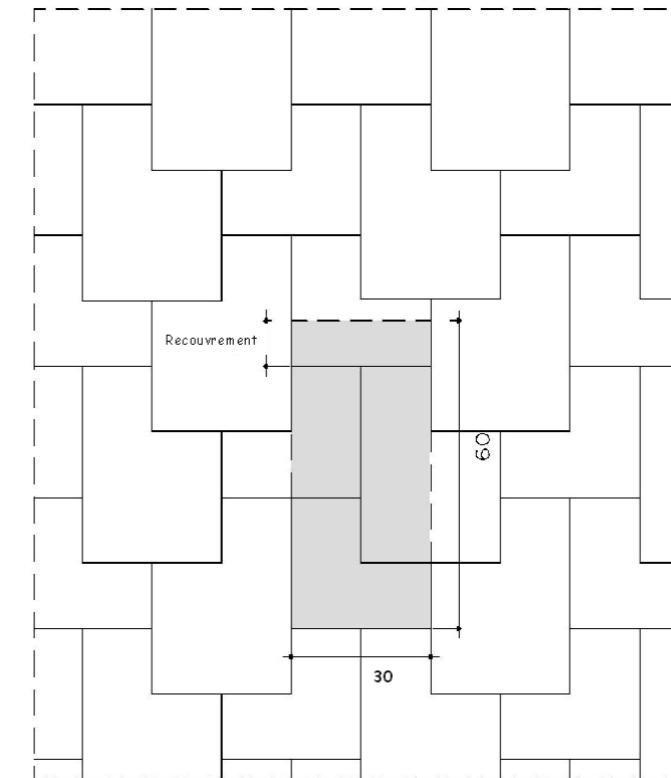
Ce système de bardage peut être utilisé uniquement en parois verticales. En aucun cas ce système ne peut être employé en couverture.

Ce type de pose est destiné à des ardoises rectangulaires de format 60x30 non percées de la gamme Vertigo.

Les ardoises sont fixées sur une double structure porteuse en bois au moyen d'un crochet pression ou pointe de longueur 70 mm pour un recouvrement de 60 mm. La structure est constituée de chevrons verticaux (sur équerre ou en pose directe sur le support) et de liteaux (18 x 40) posés perpendiculairement aux chevrons.

Les ardoises sont posées sur 4 liteaux (au lieu de 3 dans les poses traditionnelles). Une ardoise sur deux est décalée de 135 mm vers le haut (distance correspondant à l'écart entre liteau).

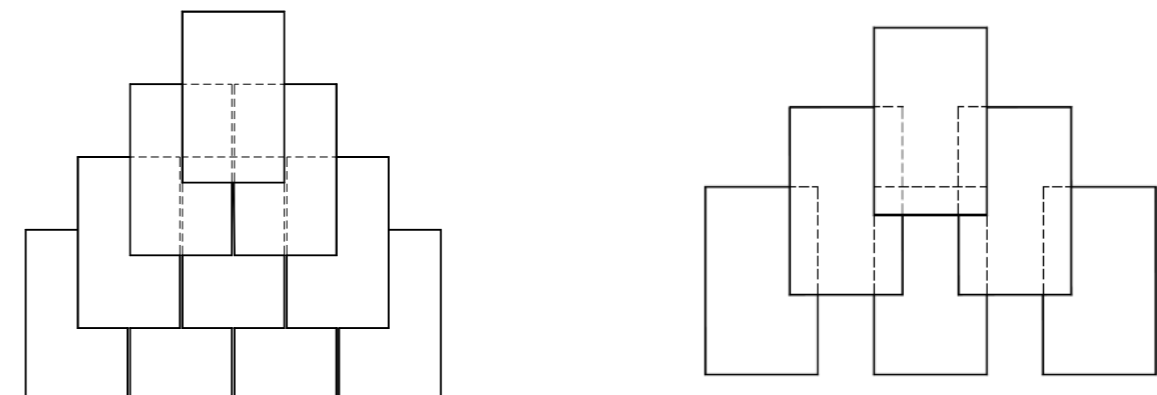
L'entraxe entre liteaux est calculé comme suit : $(\text{hauteur de l'ardoise} - \text{recouvrement}) / 4$.



Les bardages traditionnels

Les différents types de bardages traditionnels :

- > La pose à pureau entier des ardoises rectangulaires
- > La pose à claire-voie ordinaire des ardoises rectangulaires



2.1 La gamme d'ardoises Vertigo

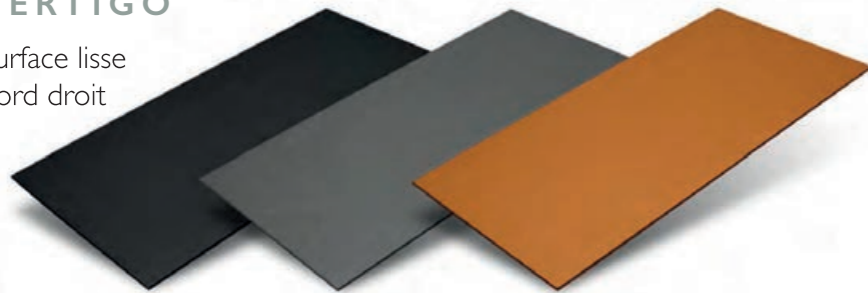
Les ardoises fibres-ciment Vertigo sont des ardoises de type NT, conformes à la norme NF EN 492, avec les particularités précisées ci-après.

Masse volumique minimum égale à 1700 kg/m³.

La gamme Vertigo se compose de plusieurs coloris d'ardoise de format 60x30 percée et non percée à bord droit.

VERTIGO

Surface lisse
bord droit



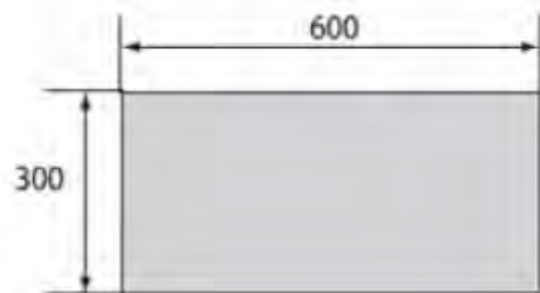
Anthracite	
Gris zinc	
Terre cuite	



Les ardoises fibres-ciment Cedral bénéficient de la certification QB. Cette certification s'appuie sur la norme EN492 avec des contrôles réalisés en usine. Le référentiel de certification prend en compte les qualités intrinsèques du produit ainsi que les données environnementales de sa fabrication.

Les caractéristiques dimensionnelles :

60 x 30
épaisseur 4,0 +0,5
- 0,4

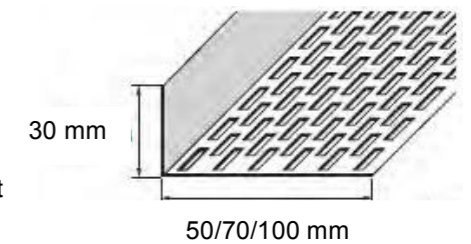


2.2 Les accessoires et profils de finition

Grille d'aération

Grille en aluminium naturel en forme de cornière (longueur 2.5 m), d'épaisseur 10/10 ème mm. Elle permet de réaliser les entrées d'air pour la ventilation du bardage en ardoises fibres-ciment, tout en évitant la pénétration des rongeurs.

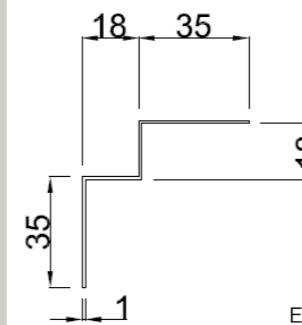
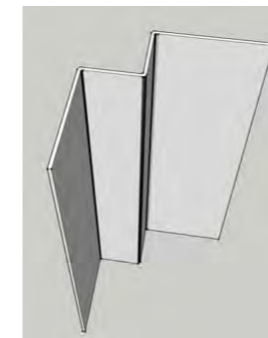
La grille d'aération s'installe avant la pose des ardoises fibres-ciment et permet de réaliser une section de ventilation de 120 cm²/ml.



Profils de finition

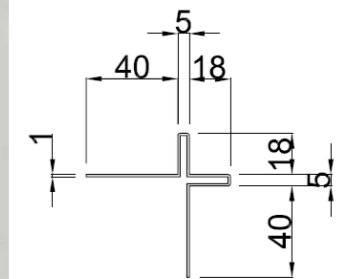
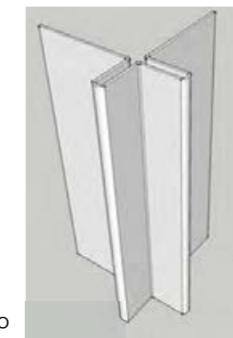
Profil d'angle rentrant :

Profil de longueur 3 m en aluminium laqué couleur anthracite



Profil d'angle sortant :

Profil de longueur 3 m en aluminium laqué couleur anthracite



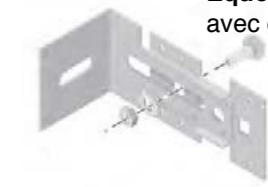
Équerre de fixation des chevrons sur le support

Dans le cas de la réalisation d'un bardage avec isolant, les chevrons verticaux sont fixés par des équerres avec coulisses de réf. Equerelo en acier galvanisé, réglables pour s'adapter à l'épaisseur de l'isolant. Les équerres et les coulisses sont en acier galvanisé Z 275 selon la norme NF P 24.351.

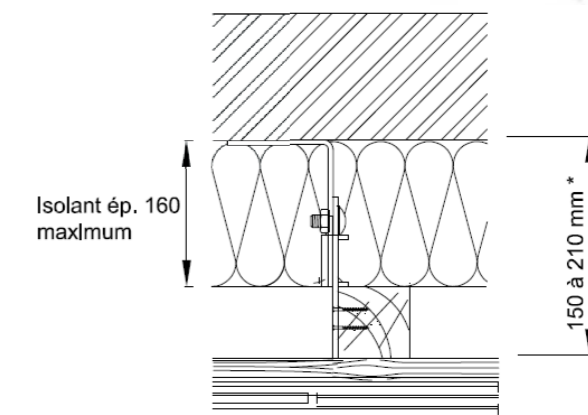
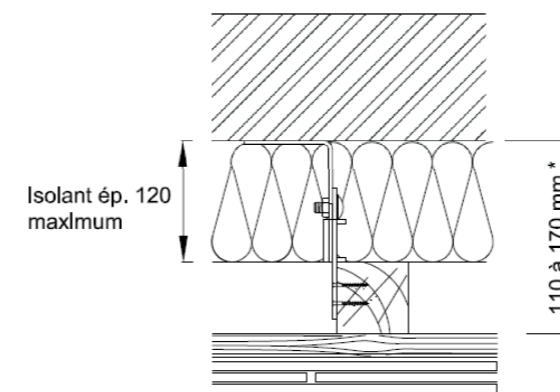
2 types :

- **Equerelo L100** : équerre acier galvanisé réglable de 110 à 170 mm.
- **Equerelo L150** : équerre acier galvanisé réglable de 150 à 210 mm.

Equerelo L100
avec coulisse



Equerelo L150
avec coulisse



3.1 Règles de l'art

Contrairement aux poses traditionnelles (pureau entier, claire-voie), le système en escalier ne rentre pas dans le cadre du chapitre 6 « protection des parties verticales » de la NF DTU 40.13 «Couverture en ardoises fibres-ciment».

La pose en escalier doit être conforme aux prescriptions définies dans le présent cahier.

Dans le cas de mise en œuvre sur bâtiment à ossature bois, les prescriptions de la NF DTU 31.2 doivent s'appliquer.

3.1.1 Les structures primaires concernées

La pose des ardoises en bardage est adaptée aux structures suivantes :

- en maçonnerie conforme au DTU 20.1 «Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs»
- en béton banché conforme au DTU 23.1 «Murs en béton banché»
- à ossature bois conforme au DTU 31.2 «Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois»

3.1.2 Les types de murs

Le système de pose à en escalier permet de réaliser un type de mur IV ou XIV au sens des DTU 20.1 et DTU 23.1 et des murs au sens du cahier du CSTB 1833 de mars 1983.

Système de pose en ardoise	Type de mur au sens CSTB 1833	Type de mur au sens du DTU 20.1
Pose à en escalier	XIV	IV

Murs de type IV (sans isolation) : il s'agit d'un mur dont l'étanchéité à la pluie est assurée par un revêtement étanche situé en avant de la paroi en maçonnerie.

Murs de type XIV (avec isolation) : il s'agit d'un mur dont l'étanchéité est assurée par la peau extérieure du système d'isolation à elle seule.

3.2 Limite d'emploi en hauteur des ardoises Vertigo

Les tableaux ci-dessous précisent les limites de hauteur pour lesquelles la pose en escalier des ardoises Vertigo est applicable, en fonction du mode de fixation de l'ardoise et de la zone de vent par référence à la carte des règles NV65 modifiées.

Limitation de la hauteur (m) des bâtiments fermés couverts en ardoises en fibres-ciment

Bâtiment fermé		Zone de vent (selon les règles N.V65 modifiées)							
Format de l'ardoise (cm)	Mode de fixation	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Zone 4	
		Site normal	Site exposé	Site normal	Site Exposé	Site normal	Site exposé	Site normal	Site exposé
60x30	Un crochet	40 m	15 m	25 m	10 m (a)	10 m (a)	R+1 (a)	R+1 (a)	Non admis

(a) : dans ce cas les ardoises sont fixées avec des crochets de diamètre 3 mm minimum.

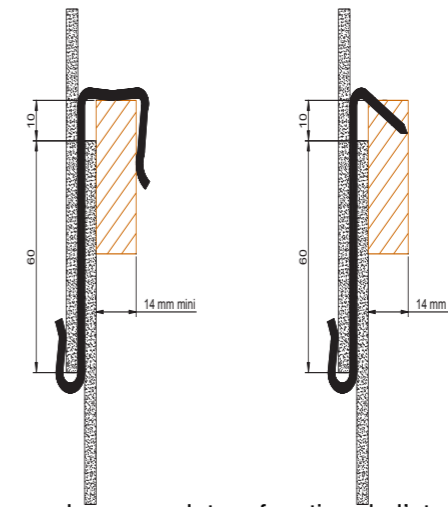
R+1 : bâtiment de type rez-de-chaussée + 1 étage inférieur à 6 m.

3.3.1 Choix des crochets

La pose des ardoises VERTIGO est réalisée avec des crochets pression ou des crochets pointes. Les crochets sont en fils cylindriques d'acier galvanisé, d'acier inoxydable revêtu ou non, ou de cuivre.

Pour la pose en escalier, on utilisera un crochet de longueur 70 mm pour un recouvrement de 60 mm.

**



Le choix du crochet se détermine pour chaque projet en fonction de l'atmosphère extérieure, de la zone de neige, et de la zone de vent.

Choix de la nuance du fil des crochets des ardoises en fibres-ciments en fonction de l'atmosphère extérieure.

Nature		Ambiances extérieures						
		Rurale non polluée	Urbaine et industrielle		Marine			
			Normale	Sévère	20 km à 10 km	10 km à 3 km	Bord de mer (< 3km) ^a	Mixte
Acier inoxydable	X6Cr17	■	■	○	■	○	X	X
Désignation selon NF EN 10088-3	X5CrNi 18-10	■	■	○	■	■	○ ^a	○
	X6CrNiMoTi 17-12-2	■	■	○	■	■	■	○
	Cuivre	■	■	○	■	■	○ ^a	○
	Zinc Aluminium ZA255b	■	■	X	○	X	X	X
	Acier galvanisé	■	○	X	X	X	X	X

■ Matériau adapté à l'exposition

○ Matériau dont le choix définitif ainsi que les caractéristiques particulières doivent être arrêtés après consultation et accord du fabricant

X Matériau non adapté

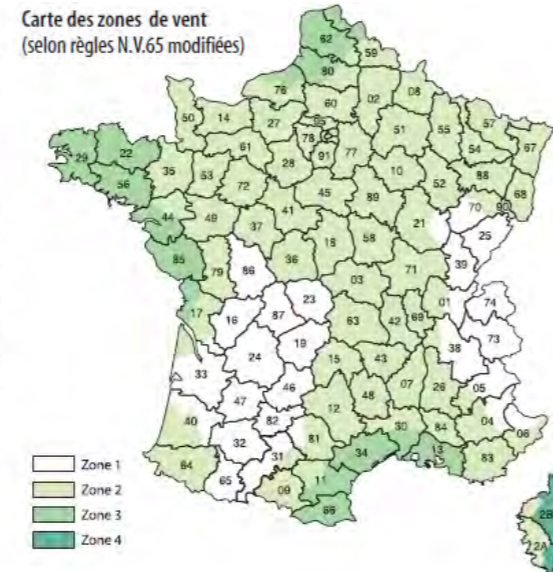
a : En front de mer directement exposé aux embruns, seule la nuance X6CrNiMoTi 17-12-2 convient.

b : Uniquement pour les crochets d'ardoises

Choix du crochet selon la zone de vent

Nature	Diamètre (mm)	Zones de vent (selon règles NV65 modifiées)			
		Zone 1 tous sites Zone 2 site protégé et normal	Zone 2 site exposé Zone 3 tous sites Zone 4 site protégé et normal	Zone 3 tous sites	Zone 4 site exposé
Acier galvanisé	3	■	■		■
Acier inoxydable	2,4	■	X		X
	2,7	■	■		■
Cuivre	3	■	X		X
	3,5	■	■		■

■ autorisé
X non adapté
a : Pour des ouvrages jusqu'à 20 m de hauteur uniquement.



3.3.2 Choix des clous

Les clous à ardoises, dits clous à tête large, peuvent être : torsadée, crantée ou annelée. Dans le cas de la pose en escalier, les clous seront utilisés uniquement pour la fixation des demi-ardoises en rive et au niveau des pénétrations tels que les fenêtres par exemple.

Les dimensions des clous sont données au tableau ci-dessous :

Clous à ardoises en acier galvanisé, cuivre ou acier inoxydable.

Désignation	N° de la jauge de Paris	Diamètre d (mm)	Longueur L (mm)	Diamètre D (mm)
27x15	15	2,4	27	7,5 mini
30x16	16	2,7	30	8,5 mini
35x17	17	3,0	35	9,5 mini

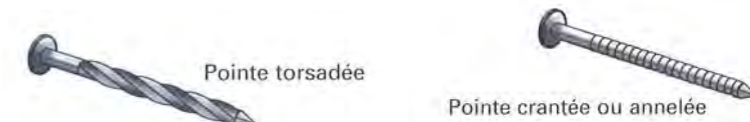


3.4 Dispositifs de fixation des liteaux

La fixation des liteaux en bois sur les chevrons bois s'effectue soit à l'aide de pointes, soit à l'aide de vis à bois.

3.4.1 Les pointes

Les pointes peuvent torsadées ou annelées. Les pointes en acier doivent être conformes à la norme NF EN 10230-1.



L'usage de pointes lisses n'est pas autorisé.



Les pointes ont un diamètre minimum de 2,7 mm.

La longueur minimum des pointes est précisée dans le tableau ci-dessous :

Epaisseur de l'élément à fixer e (mm)	Longueur des pointes (mm)
$e \leq 15$	$2,5 e$
$e > 15$	$2 e$

3.4.2 Les vis à bois

Les vis à bois doivent être à tête fraisée et à tête fendue (symbole FS) ou à empreinte cruciforme (symbole FZ) et conformes aux normes NF E 25-604 et NF E 25-601. Leur diamètre minimal est de 4 mm.

Vis à bois :
Ø 4 x 40 mm



3.5 Recouvrement des ardoises Vertigo

La valeur minimale du recouvrement est de 60 mm.

3.6 Conception et mise en œuvre de l'ossature

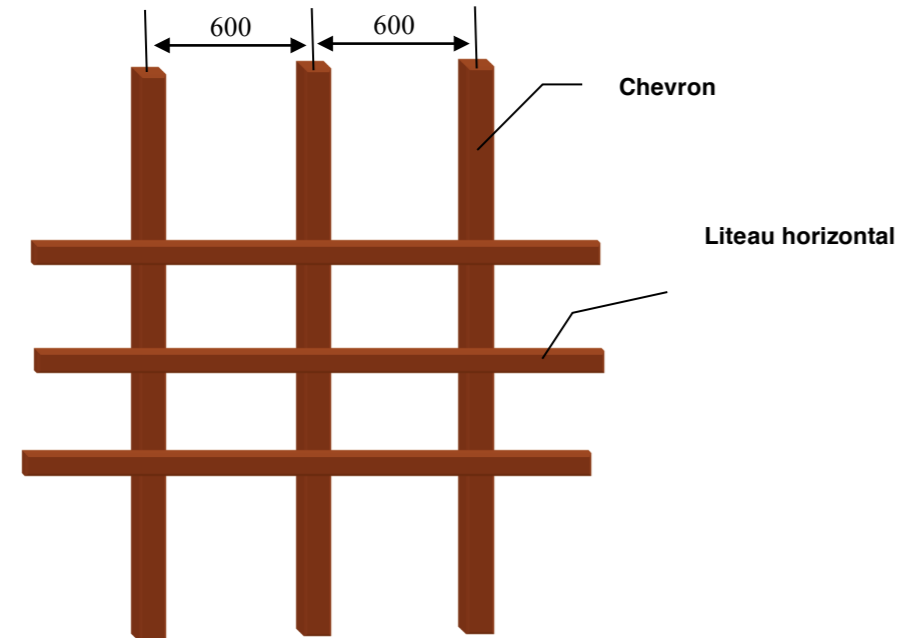
La conception et la mise en œuvre de l'ossature bois (litageaux et chevrons) support des ardoises en fibres-ciment ainsi que l'isolation par l'extérieur éventuellement associée, est faite conformément au cahier du CSTB 3316 et à ses modificatifs

3.6.1 Chevrons

Les chevrons sont en bois de charpente avec une résistance mécanique correspondant au moins à la classe C18 selon la norme NF EN 338, préservée au moins pour la classe d'emploi 2, suivant la norme NF EN 335-2 et livrés sur le chantier avec un taux d'humidité au plus égale à 18% en poids.

Les chevrons sont fixés mécaniquement au gros œuvre avec un entraxe de 600 mm maxi soit en appui continu par vis et chevilles, soit par l'intermédiaire d'équerres en acier galvanisé.

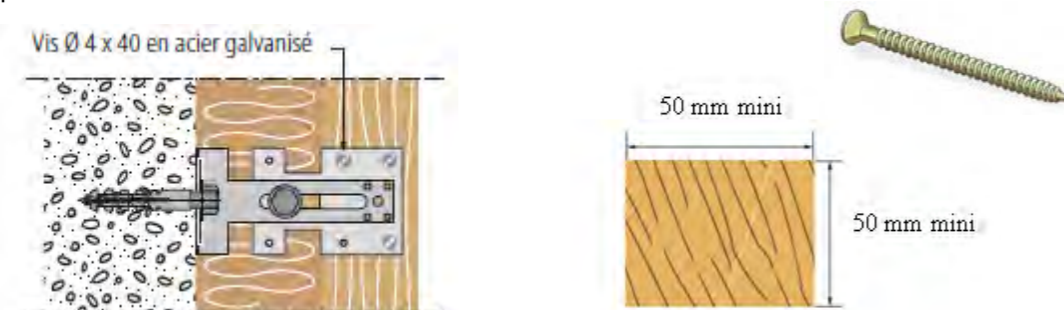
Le type de fixation des chevrons ou des équerres (ensemble vis-cheville) doit être adapté au gros œuvre.



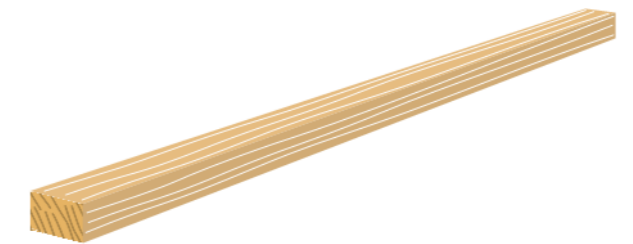
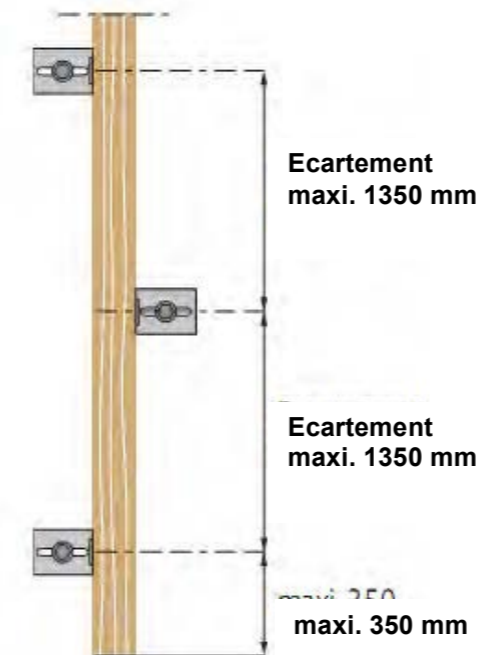
Section des chevrons dans le cas d'une pose avec équerre (Equerelo ou équivalent)

- 50 mm x 50 mm mini pour une pose avec équerres espacées au plus de 1,35 m, disposées en quinconce le long des chevrons.

Les chevrons sont fixés par 3 vis à bois de dimensions minimales de Ø 4x40mm dont 2 disposées en diagonale parmi les 4 trous de la coulisse.



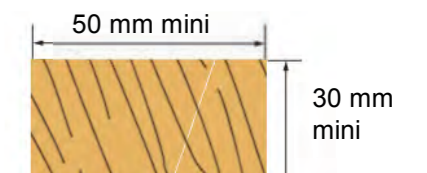
Répartition des équerres



Pose directe sur le support

- 50 mm x 30 mm mini pour une pose directe sur le support, l'entraxe des fixations au plus de 1,0 m.

Avant la pose des chevrons directement sur le support, les défauts de planéité du support (désaffleurements), balèvres, bosses et irrégularités diverses) ne doivent pas être supérieurs à 5 mm sous la règle de 20 cm, et à 10 mm sous la règle de 2 m. Cette planéité doit être prise en compte dans les Documents Particuliers du Marché (DPM).



Pose directe sur le support

3.6.2 Pose de l'isolant

Les isolants utilisés sont des panneaux ou rouleaux semi-rigides de laine minérale ou des panneaux de polystyrène (PSE) ou polyuréthane (PUR) :

- classement ACERMI mini : I1S1O2L2E1
- classement de réaction au feu :
 - M0 pour laine minérale,
 - M1 pour isolant alvéolaire rigide (PSE ou PUR).

L'isolant est posé directement sur le gros œuvre.

Selon les prescriptions du fabricant d'isolant, il peut être :

- fixé mécaniquement avec un type de cheville approprié (cheville - étoile),
- collé (mortier - colle sous avis technique).

3.6.3 Liteaux bois

Pour les supports de couvertures et de bardages en ardoises fibres-ciment toutes les essences en charpente (selon la NF B 52-001) sont utilisables. Les bois massifs de couverture doivent être secs à l'air. Les essences de liteau couramment utilisés sont le sapin et l'épicéa.

Le classement d'aspect des bois doit correspondre au moins à la catégorie ST II (ou classe de résistance C18) selon la norme NF EN 338, préservés au moins pour la classe d'emploi 2, suivant la norme NF EN 335-2.

La qualité du bois est définie dans les documents particuliers du marché par référence aux normes NF B 50-002, NF B 50-003 et NF B 52-001.

Une protection insecticide ou fongicide peut être exigée spécifiquement suivant les circonstances, les lieux d'emploi et la nature des bois utilisés (voir la norme NF DTU 40.13).

3.6.3.1 Section des liteaux

Système de pose en ardoises	Section mini. des liteaux	
	Epaisseur en mm	Largeur vue en mm
Pose en escalier	14	38

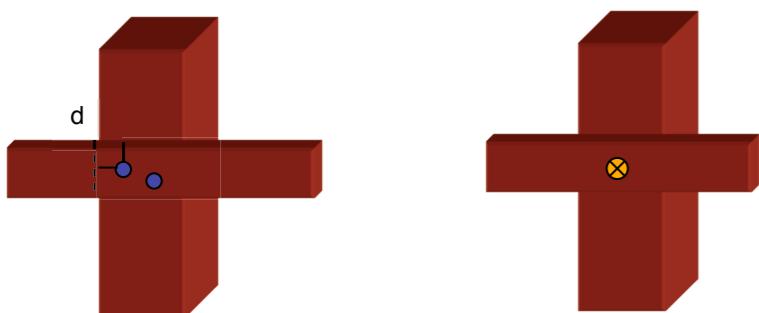


3.6.3.2 Fixation des liteaux sur les chevrons

Les lisses sont fixées aux chevrons à chaque intersection. La fixation peut s'effectuer soit par clouage, soit par vissage (vis à bois de diamètre 4 mm mini).

Le clouage s'effectue à l'aide de deux clous, ceux-ci sont disposés sur une diagonale du rectangle de superposition, en respectant les distances minimales précisées sur la figure ci-dessous.

Le vissage s'effectue à l'aide d'une vis à bois normalement disposée au centre du rectangle de superposition lisse sur le chevron.



Type de fixation	Distance d
Vis	3 x Ø
Clou	5 x Ø

Ø : de la vis ou du clou

3.7 Pose du pare-pluie

La présence d'un pare-pluie dépend de la contribution à l'étanchéité à l'eau du revêtement extérieur.

Le tableau ci-dessous définit le caractère obligatoire de la pose d'un pare-pluie par rapport à la classe du bardage et du type de support :

Système de pose en ardoises	Type de mur au sens du DTU 20.1	Mur support	Obligation d'un pare-pluie
Pose en escalier	XIV	Tous supports (DTU 31.2, DTU 20.1 et DTU 23.1)	Facultatif

3.8 Ventilation et lame d'air

Le positionnement en avancée des chevrons verticaux doit prévoir, outre l'épaisseur réservée à l'isolant, une lame d'air continue d'épaisseur minimale de 20 mm sur toute la hauteur de la paroi verticale.

Cette épaisseur étant comptée du nu extérieur de l'isolant au dos des ardoises.

La ventilation de la lame d'air est assurée par des ouvertures en pied et en sommet d'ouvrage ménagées à cet effet et de section suffisante, à savoir au moins égales à :

- 50 cm²/ml pour hauteur d'ouvrage ≤ à 3 m
- 65 cm²/ml pour hauteur d'ouvrage ≤ à 3 m à 6 m
- 80 cm²/ml pour hauteur d'ouvrage ≤ à 6 m à 10 m
- 100 cm²/ml pour hauteur d'ouvrage ≤ à 10 m à 18 m
- 115 cm²/ml pour hauteur d'ouvrage ≤ à 18 m à 24 m

En départ de bardage, l'ouverture est protégée par un profilé perforé constituant une barrière anti-rongeur.

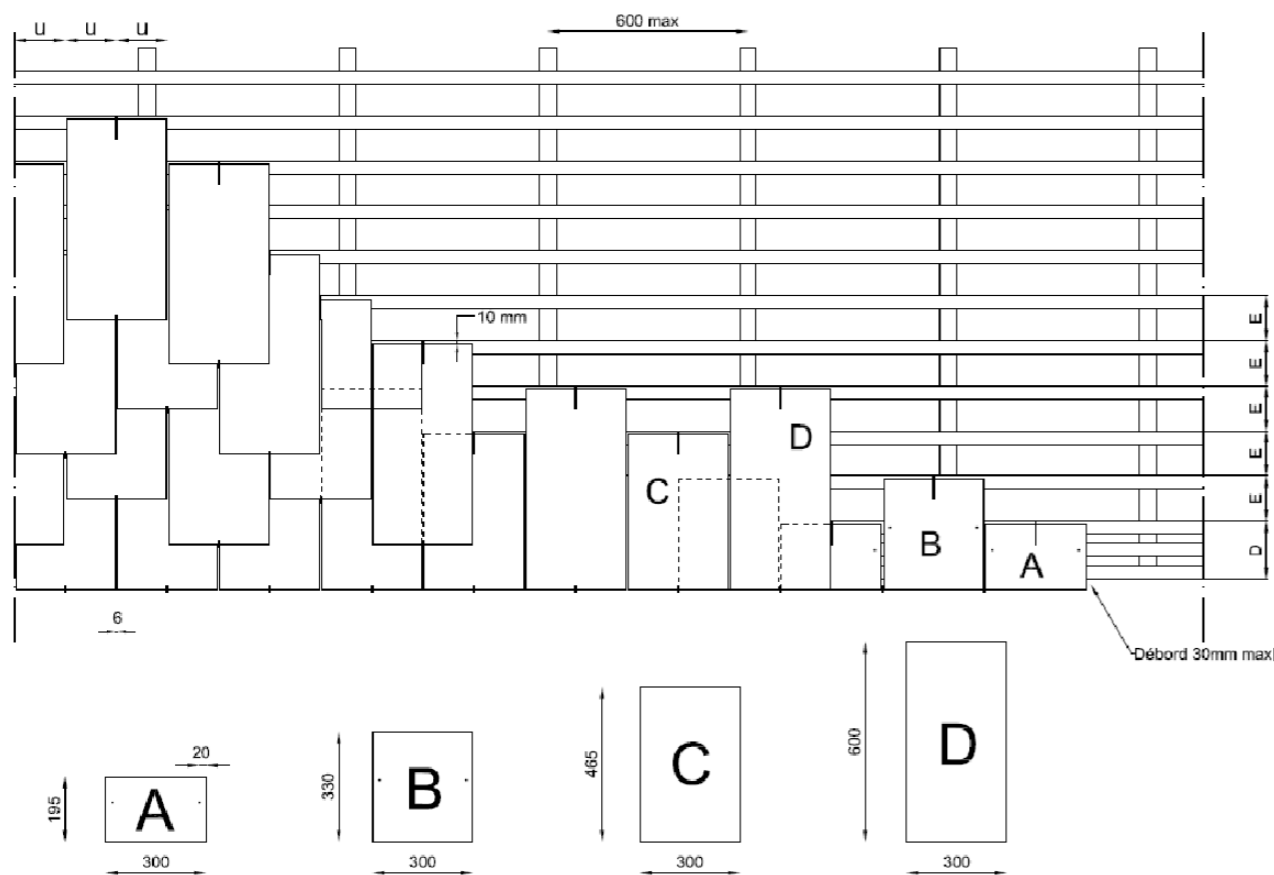
En partie haute, l'ouverture est protégée par une avancée (par exemple, couverture d'acrotère) formant un larmier (cf. paragraphe 5.1).

4 La mise en œuvre

Fixation : 1 crochet

Longueur du crochet : 70 mm

Ardoise	Coloris	Dimensions en cm	R en mm	Nbre d'ardoises au m ²	Nbre de crochets au m ²	Longueur (ml) de liteaux au m ²	E=P en mm	D en mm	U en mm
Vertigo	Tous coloris	60x30	60	12,10	12,10	7,41	135	175	302



La première rangée se compose de 2 types d'ardoises de doublis posées alternativement :

- L'ardoise de doublis (A) de dimension 195 x 300 mm
- L'ardoise de doublis (B) de dimension 330 x 300 mm

La deuxième rangée d'ardoise se compose d'ardoises posées alternativement :

- L'ardoise (C) de dimension 465 x 300 mm
- L'ardoise (D) de dimension 600 x 300 mm

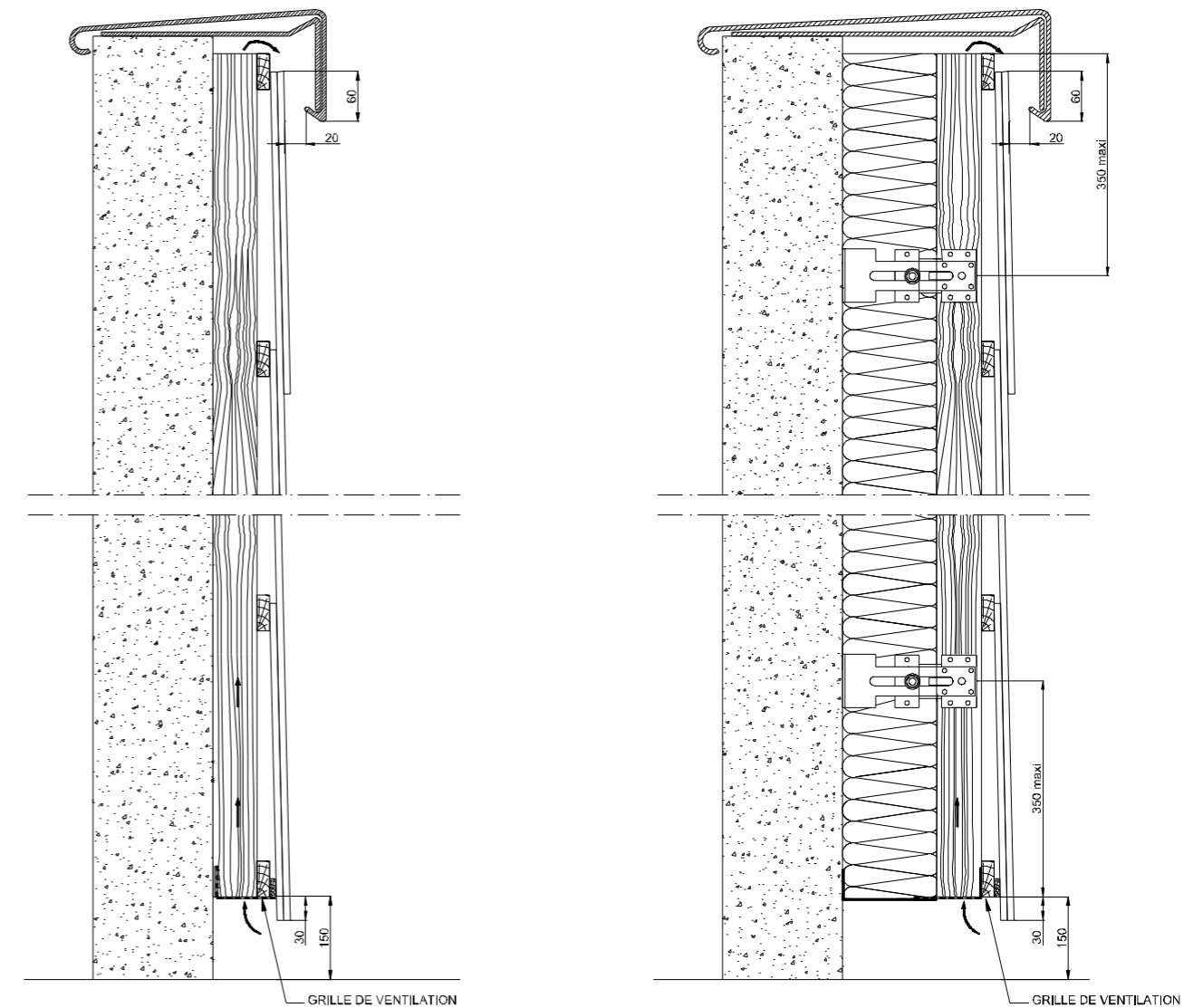
5 Les détails des traitements des points singuliers

5.1 Rives hautes et basses

Une lame d'air ventilée d'épaisseur de 2 cm minimum est ménagée entre l'arrière des liteaux supports des ardoises et le mur support. La ventilation est réalisée par deux ouvertures en rive basse et en rive haute.

La rive haute de l'ouvrage est protégée par un ouvrage saillant formant une goutte d'eau.

Cotes en mm

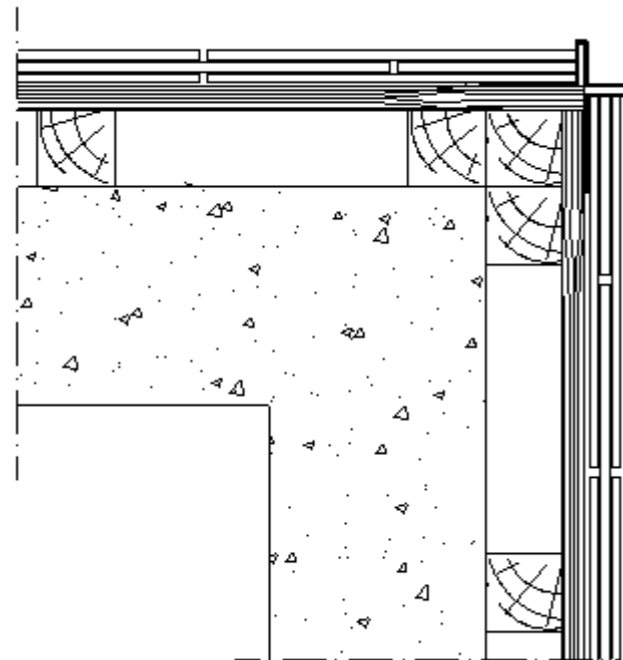
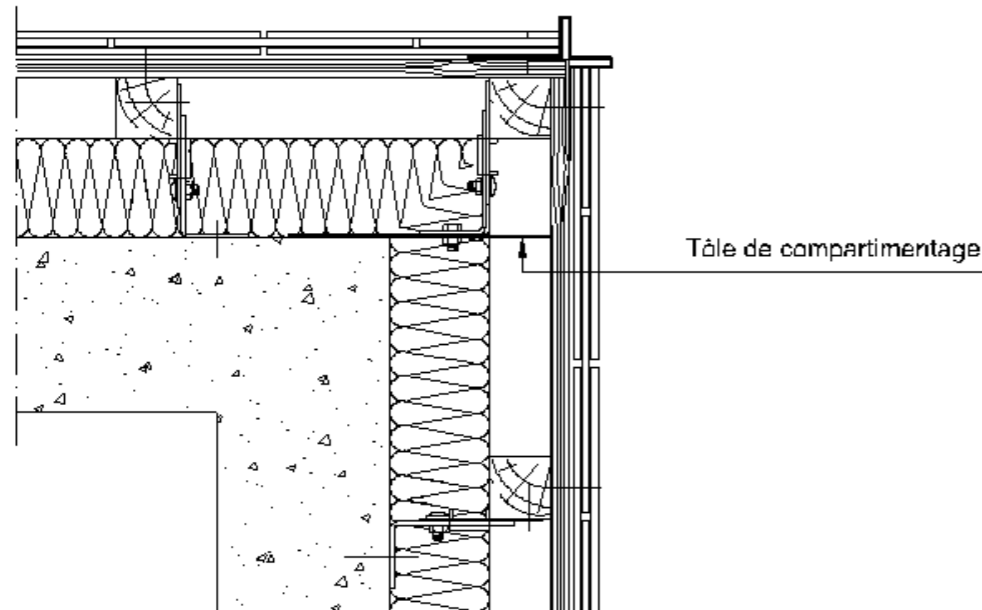


5.2 Les angles

Angle sortant

L'angle sortant peut être traité à l'aide d'un profil d'angle saillant :

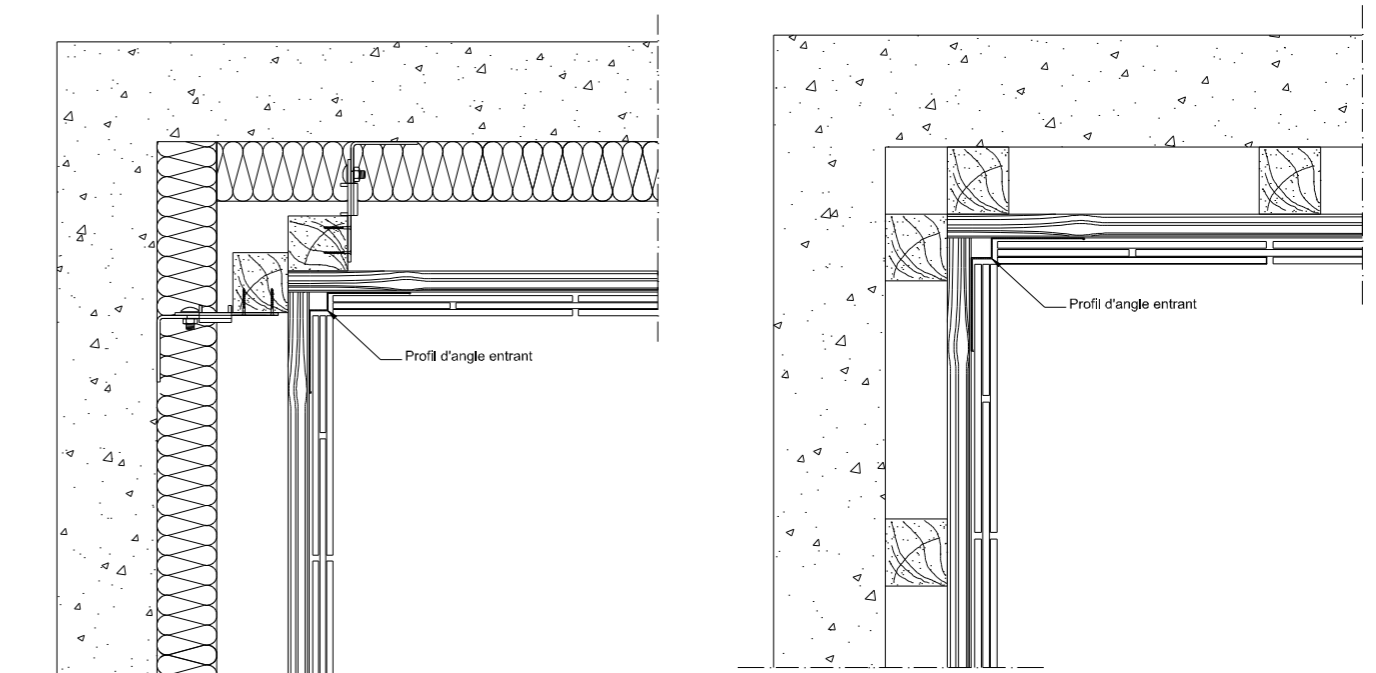
Cotes en mm



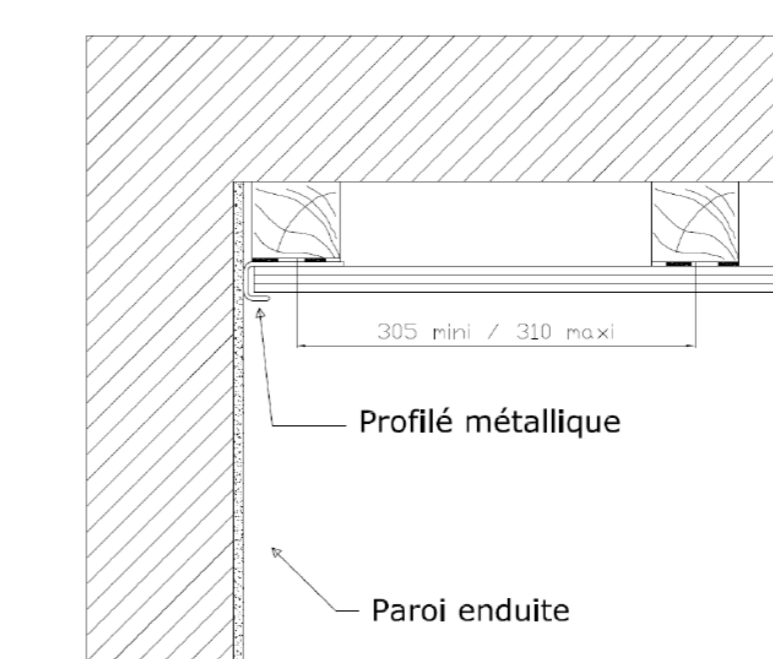
Angle entrant

L'angle entrant sur deux façades en ardoises est réalisé à l'aide d'un profil ou à l'aide de noquets métalliques tous les deux rangs d'ardoises.

Angle rentrant sur 2 façades en ardoises à l'aide d'un profil d'angle



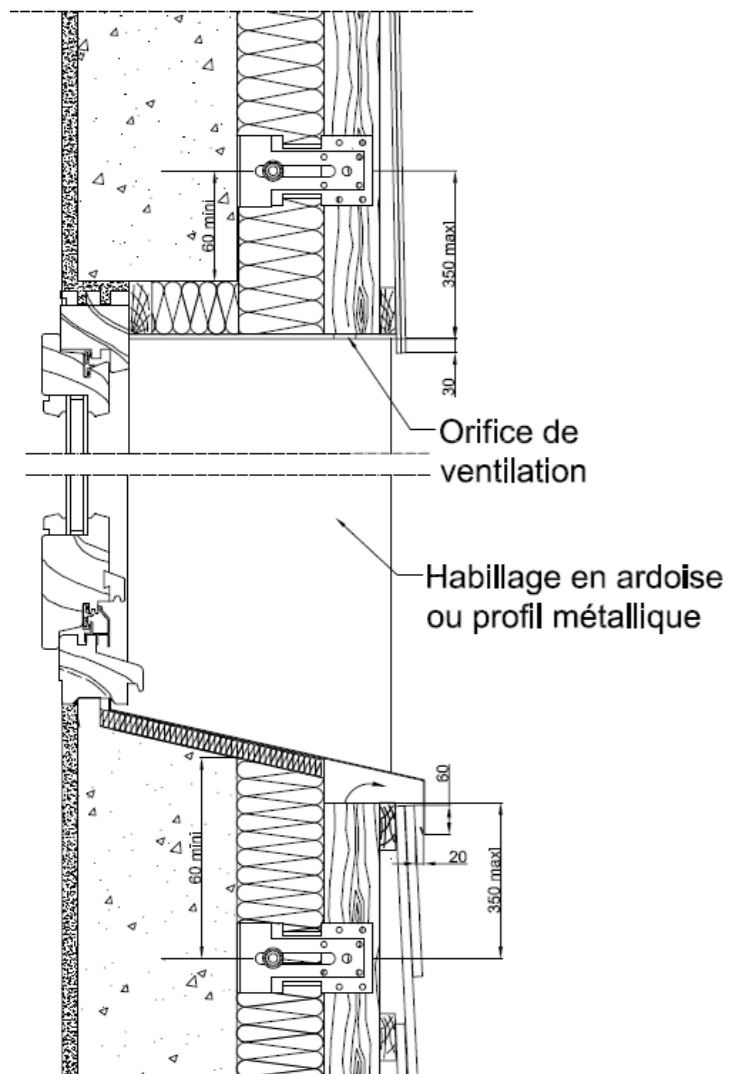
L'angle rentrant sur une partie en ardoises et une partie verticale avec enduit est réalisé avec un profilé métallique (non fourni).



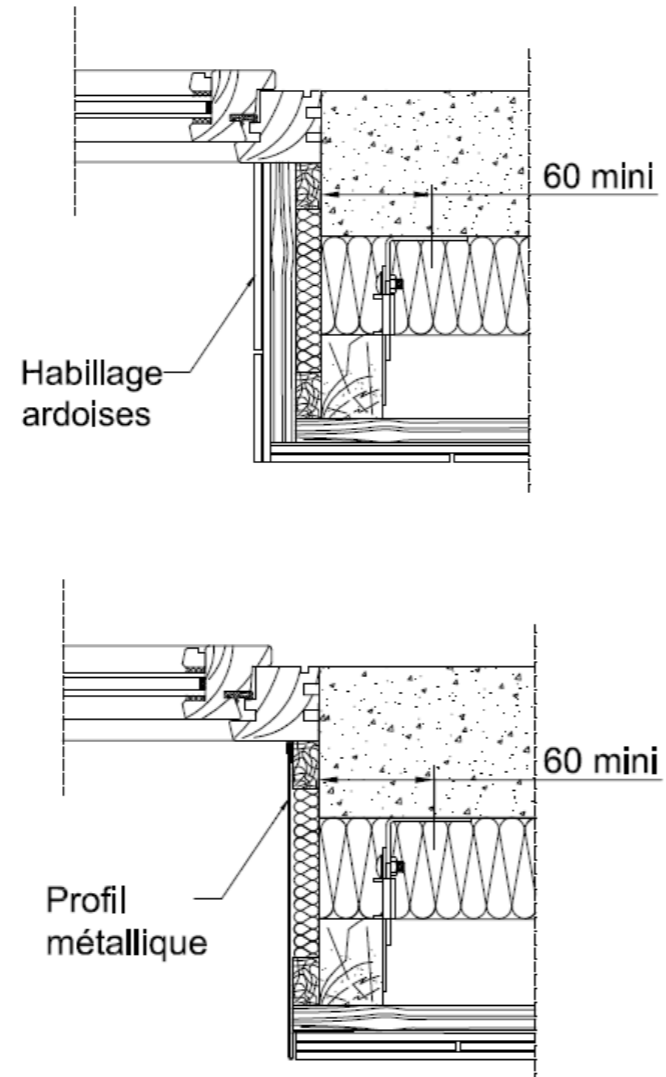
5.3 Encadrement de fenêtre

Sur structure en maçonnerie

COUPE VERTICALE

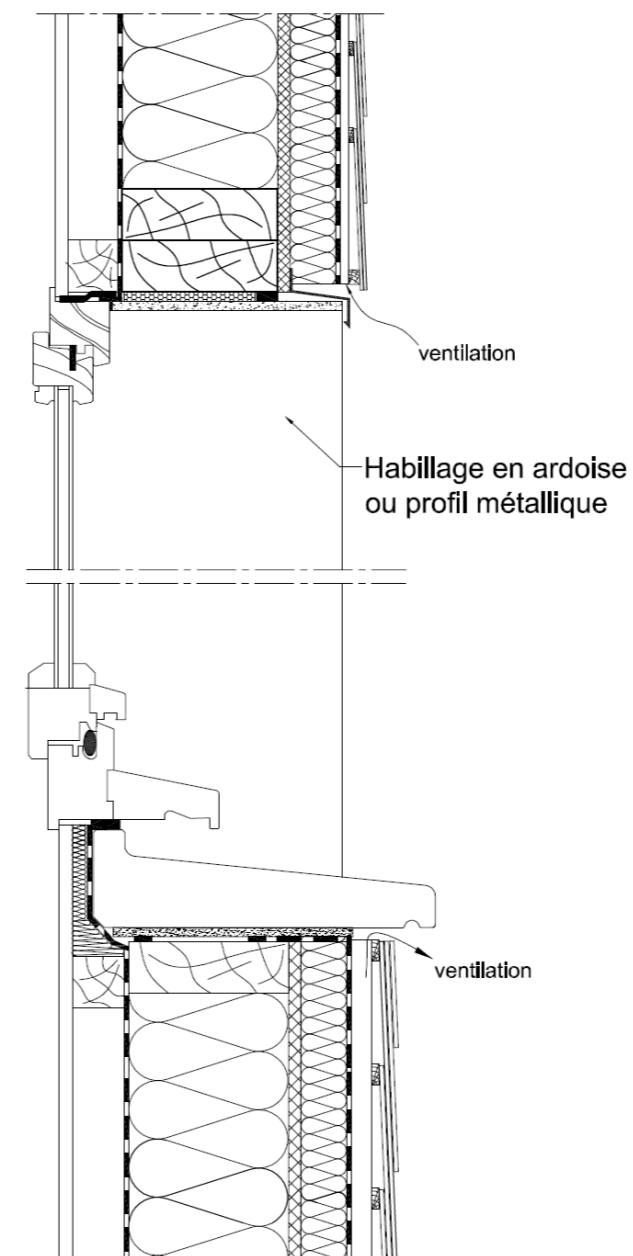


COUPE HORIZONTALE

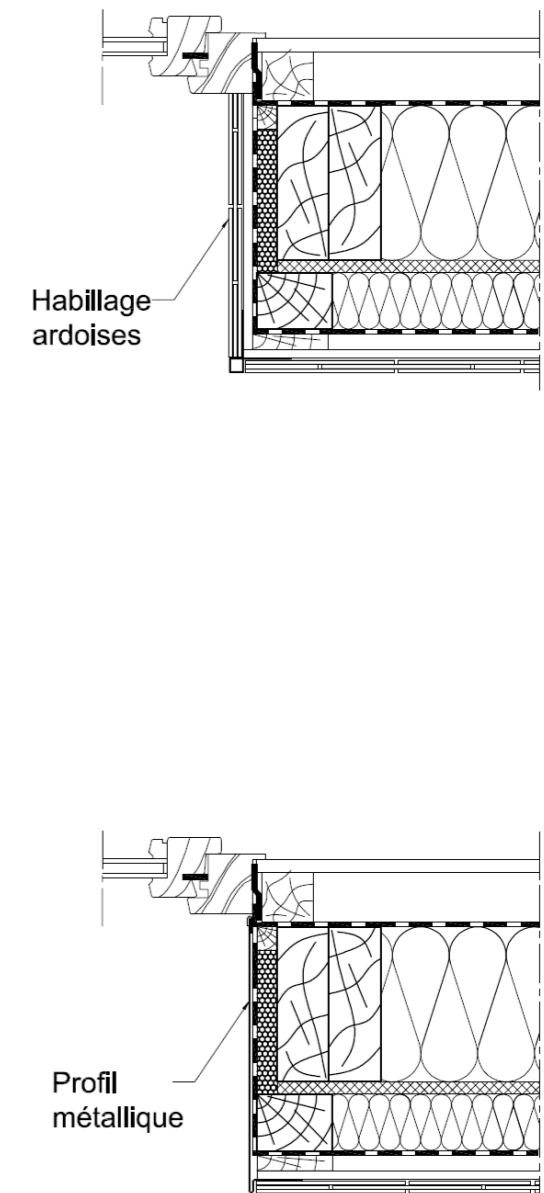


Sur mur à ossature bois

COUPE VERTICALE



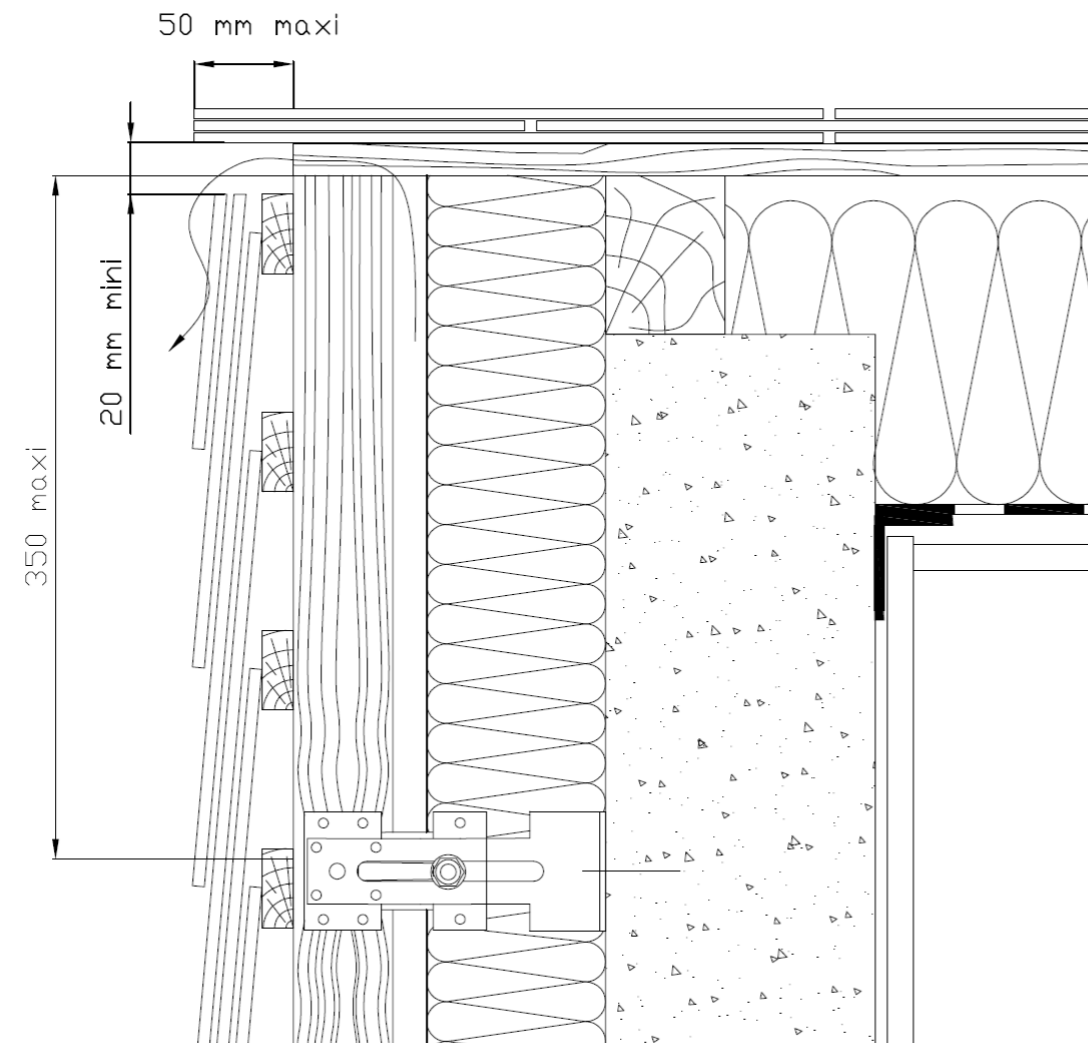
COUPE HORIZONTALE



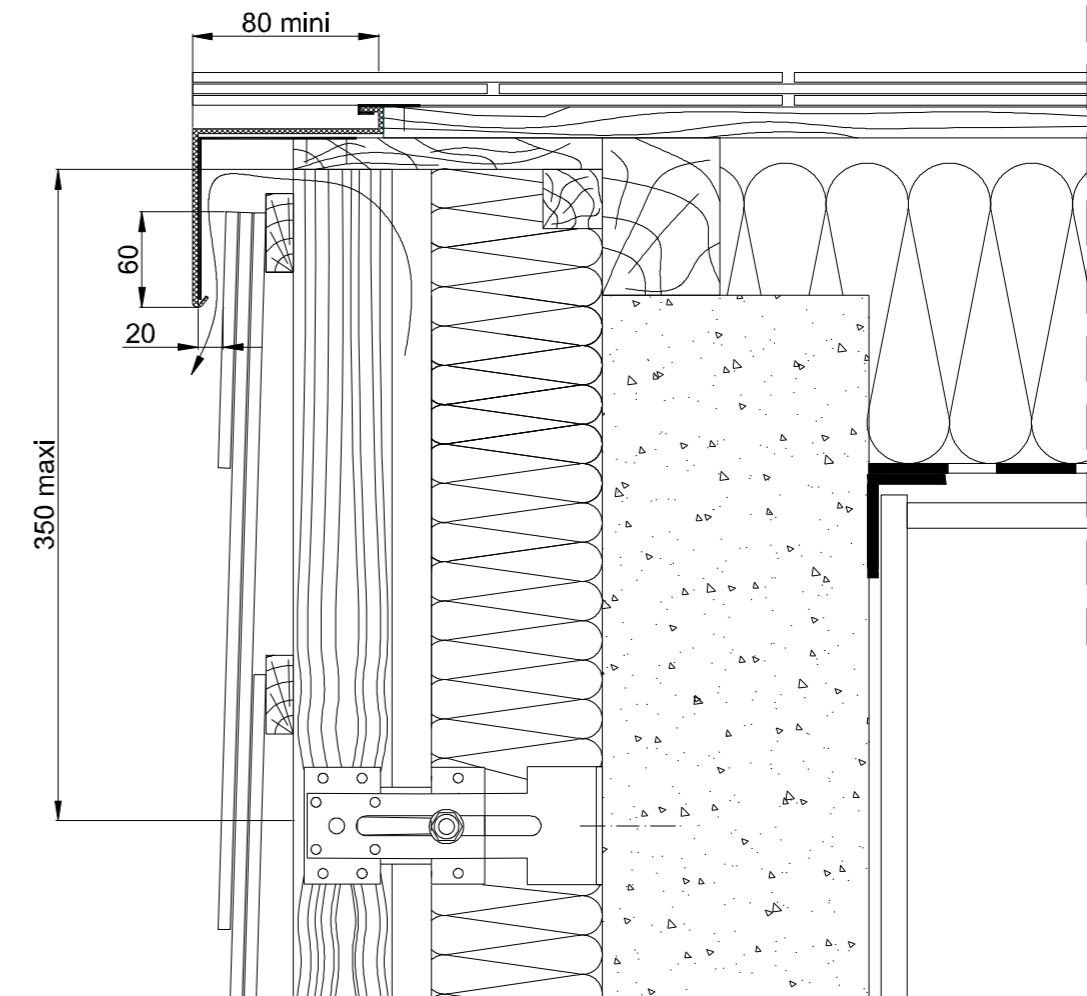
5.4 Saillie de couverture (pignon)

Elle est traitée soit en raccordement en ardoises (type bardelis), soit en raccordement par bandes métalliques (zinc, plomb, acier inox, cuivre).

La fixation par deux clous des ardoises rectangulaires s'effectue le plus près possible sous le débordement pour protéger les clous de l'humidité.

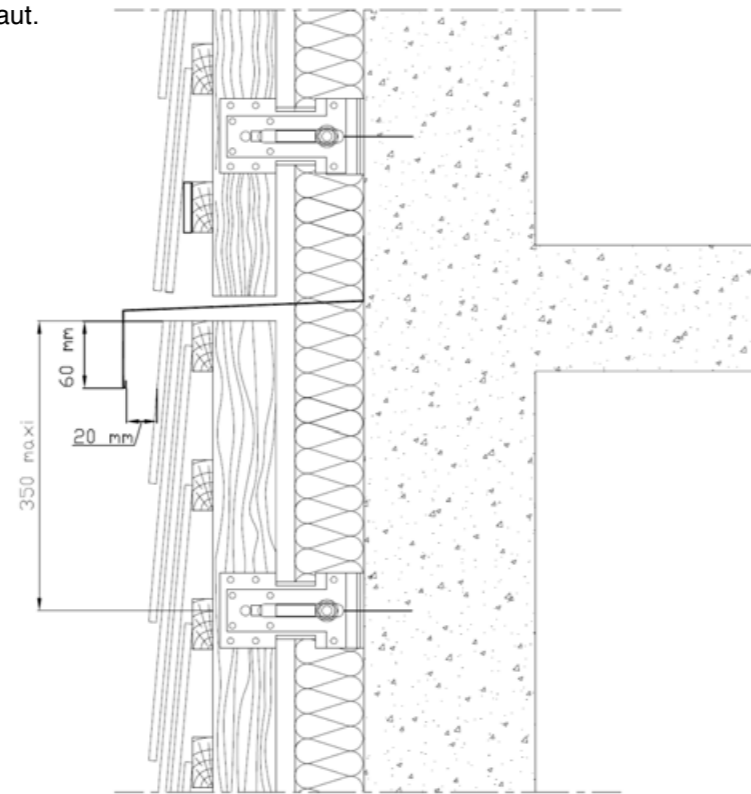


Exemple : raccordement de pignon à l'aide d'une bande métallique

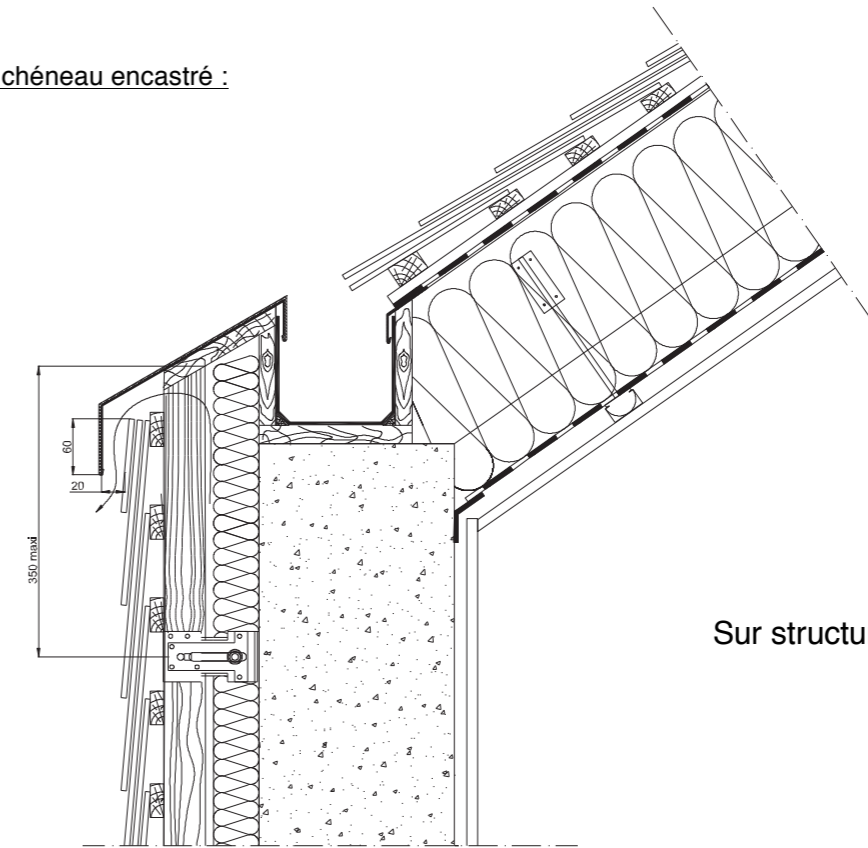


5.5 Fractionnement de la lame d'air, de l'isolant ou de l'ossature

A réaliser à partir de 24 mètres de haut.



Avec chéneau encastré :

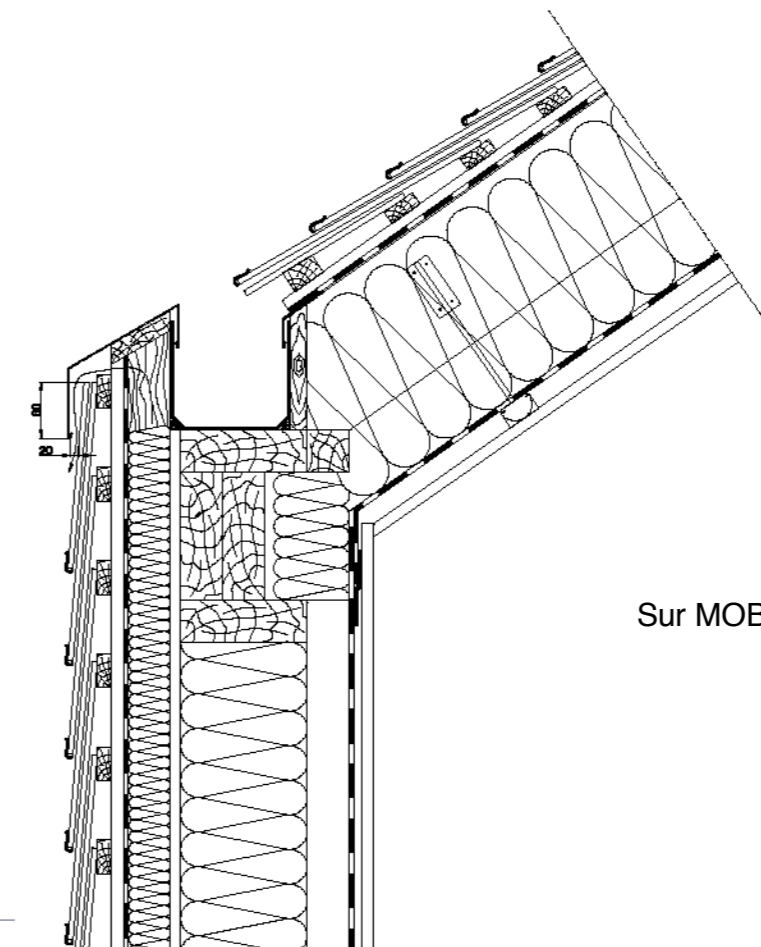
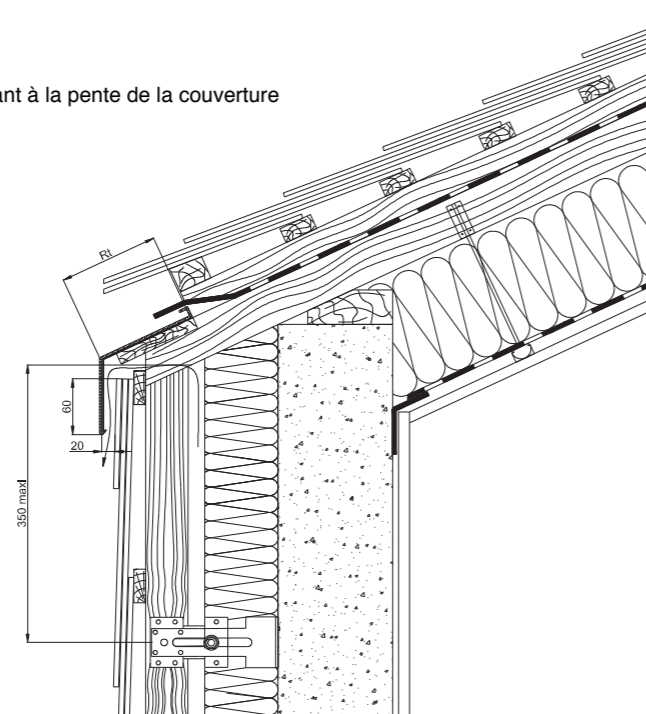


Sur structure béton

5.6 Jonction bardage/couverture

Sans débord :

Rt= recouvrement mini correspondant à la pente de la couverture



Sur MOB

6 Les préconisations en zone sismique

Pour l'ensemble des différents types de pose des ardoises Cedral en paroi verticale, la limitation d'utilisation en zone sismique est définie selon les documents de référence du tableau ci-dessous :

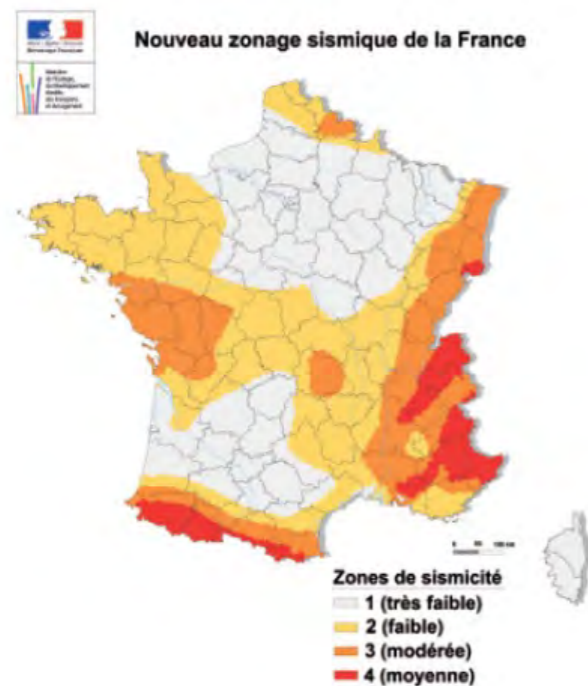
	Type de fixation	
	Pose 2 clous et 1 crochet	Pose à 1 crochet
Pose en escalier	Fiches syndicale du Syndicat des Industriels du Fibres-ciment Français (SIFF) (**)	

(*) **Rapport d'étude DER/CLC-12-225** : interprétation des résultats d'essais et calcul des sollicitations sismiques dans les chevilles de fixation au support du système de bardage rapporté de type ardoise.

(**) Disponible sur le www.fibres-ciment.fr

6.1 Le zonage sismique en France et les différentes catégories de bâtiment

Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 et Arrêté du 22 octobre 2010



Catégorie d'importance du bâtiment	Type de bâtiment
I	Bâtiments sans activité humaine durable.
II	Habitations individuelles, ERP 4 ^e et 5 ^e catégories (sauf établissements scolaires), bâtiments d'habitation collective (≤ 28 m), bâtiments de bureaux et d'usage commercial non ERP (≤ 28 m, ≤ 300 personnes), bâtiments à activité industrielle (≤ 300 personnes).
III	Établissements scolaires, ERP 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e catégories, bâtiments à habitation collective (> 28 mètres), bâtiments de bureaux (> 28 mètres), bâtiments à usage commercial non ERP (> 300 personnes), bâtiments d'activité industrielle (> 300 personnes), bâtiments sanitaires et sociaux, bâtiments de production d'énergie.
IV	Bâtiments de sécurité civile et défense, bâtiments de services communication, bâtiments de circulation aérienne, établissements de santé, bâtiments d'eau potable, bâtiments de distribution d'énergie, bâtiments de centres météorologiques.

6.2 L'exigence parasismique en fonction des catégories de bâtiments

Classement des habillages des parois verticales en ardoises en fibres-ciment selon l'exigence parasismique sur des sols de classe A, B, C, D et E mise en œuvre en pose en escalier.

		Zones de sismicité	1	2	3	4
Catégories d'importance	I	Bâtiments d'importance mineure (bâtiment excluant toute activité humaine)				
	II	Maisons individuelles		Niveau 1		
		Autres bâtiments Établissements scolaires (*)				
	III	Bâtiments dont la résistance aux séismes est importante (écoles, salles de réunion, institutions culturelles,....)			Niveau 2	
IV	Bâtiments d'importance vitale (hôpitaux, casernes de pompiers, centrales électriques,....)					

Niveau 1 : « Famille ne nécessitant pas des dispositions constructives particulières »

Niveau 2 : « Famille nécessitant des dispositions constructives décrites en partie 4 de ce document »

6.3 Dispositions particulières pour la pose des ardoises en zone sismique

6.3.1 La structure primaire

Le support devant recevoir le bardage en ardoises fibres-ciment Cedral est en béton banché conforme au DTU 23 ou à ossature bois conforme au DTU 31.2.

6.3.2 Les fixations de l'ossature sur support

Support béton :

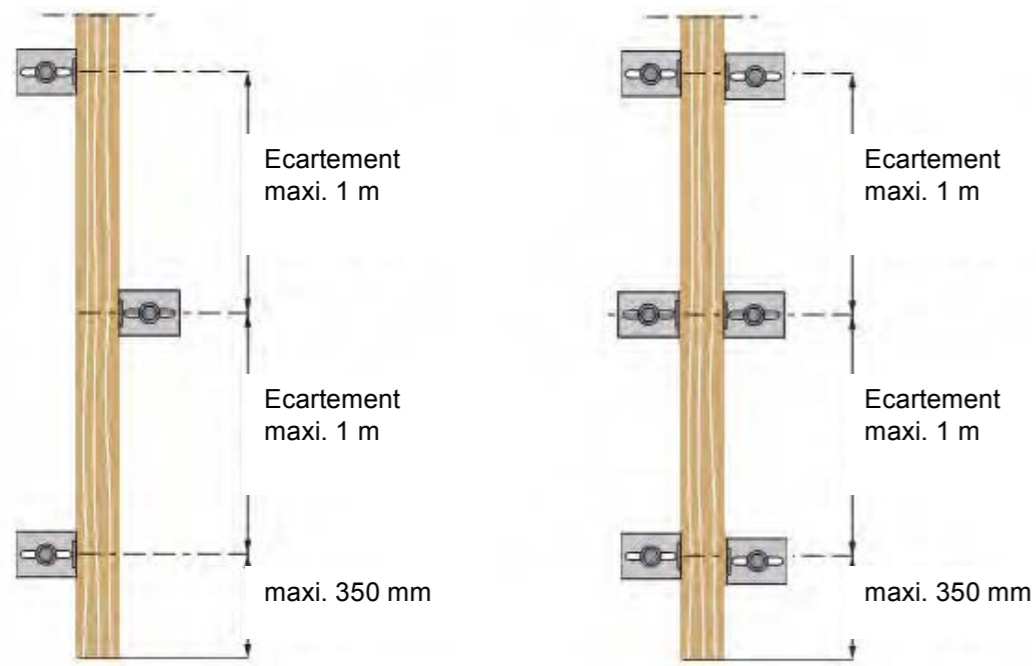
Les équerres ou les chevrons se fixent au gros œuvre, béton conforme au DTU 23.1, par une cheville bénéficiant d'un ATE mentionnant explicitement une utilisation dans du béton fissuré.

Ces chevilles doivent être dimensionnées pour résister aux sollicitations sismiques selon le type de bardage en ardoises fibres-ciment (consulter le service technique).

Sur support bois :

Sur parois conformes au DTU 31.2, la fixation des chevrons est assurée par tire-fond. Ils doivent résister à des sollicitations sismiques selon le type de bardage en ardoises fibres-ciment (consulter le service technique).

En zone sismique, les équerres sont fixées en quinconce le long des chevrons avec un espacement maximal de 1 m.

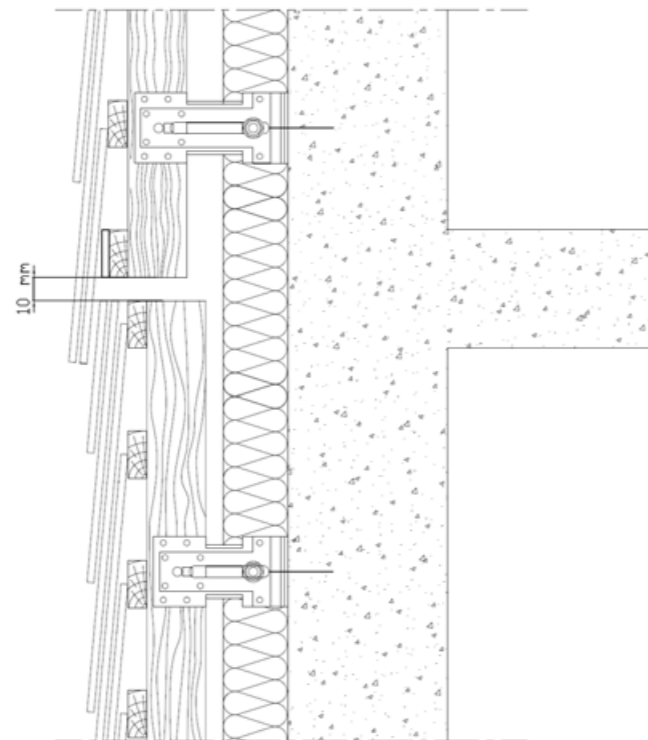


Si les sollicitations appliquées à la cheville sont très importantes, il est possible de les réduire en doublant les équerres et en les fixant en vis-à-vis (sollicitations réduites de moitié)

6.3.3 Joint de fractionnement au niveau d'un plancher

Les chevrons doivent être fractionnés au droit de chaque plancher (la longueur des chevrons est limitée à une hauteur d'étage). Un joint de 10 mm mini est ménagé entre chevrons successifs.

Joint de fractionnement dans le cas de la pose en escalier (fixation 1 crochet).



7 Performances aux chocs extérieurs des bardages en ardoises Vertigo

7.1 Classe minimale d'exposition aux chocs des bardages rapportés en fonction de l'environnement extérieur

Tableau reprenant la classe minimale d'exposition aux chocs extérieurs du bardage (classement Q selon P08-302 et le classement T selon le Cahier du CSTB 2929) en fonction de la situation de l'ouvrage et les aires d'activité définies dans la NF P08-302, pour des bardages considérés facilement remplaçables lorsqu'un élément est accidenté.

Situation de l'ouvrage	Type d'aire d'activités			
	Accès privé, sans voie piétonne, ni aire de jeux (AA1)	Accès privé, avec voie piétonne ou avec aire de jeux (AA2)	D'accès public, sans voie piétonne, ni aire de jeux (AA3)	D'accès public, avec voie piétonne ou avec aire de jeux (AA4)
En étage	Q1 / T1+	Q1 / T1+	Q1 / T1+	Q1 / T1+ (*)
En rez-de-chaussée protégé (**)	Q1 / T1+	Q2 / T3	Q2 / T3	Q3 / T3
En rez-de-chaussée	Q2 / T3	Q3 / T3	Q3 / T3	Q4 / T3

(*) Dans le cas où l'AA4 est une aire de jeux de ballon, la classe à adopter est Q2 ou T3 jusqu'à 6 m au-dessus de l'Aire Extérieure d'Activité (AEA).

(**) Un rez-de-chaussée est dit «protégé» vis-à-vis des chocs extérieurs, s'il est situé derrière un autre ouvrage rendant non accessible la peau de bardage à cet endroit.

La correspondance entre le classement Q et T est définie dans l'annexe du Cahier 3546_V2 - Février 2008 «note d'information n°11 Résistance aux chocs des bardages rapportés, vêtements et végétaux».

7.2 Classement Q et T du système de pose en escalier

Le système en escalier a été testé au choc avec les ardoises Vertigo au CSTB selon la norme NF P08-30 et le cahier du CSTB n°3534 (modalités des essais).

7.2.1 Montage standard

Le montage standard des ardoises Vertigo (pose en escalier) permet leur utilisation en rez-de-chaussée exposé aux risques de chocs (classe d'exposition Q4 selon la NF P 08-302 et T3 selon le classement reVETIR définie dans le cahier du CSTB 2929).

Ci-dessous le tableau des performances aux chocs Q et T pour les ardoises Vertigo pose en escalier en montage standard :

Type de pose	Montage			Classement Q selon NF P08-302	Classement T selon reVETIR
	Entraxe ossature verticale 50x50 mm	Dimension des liteaux	Entraxe maxi des liteaux		
Pose en escalier	600 mm	18x38 mm	135 mm	Q4	T3

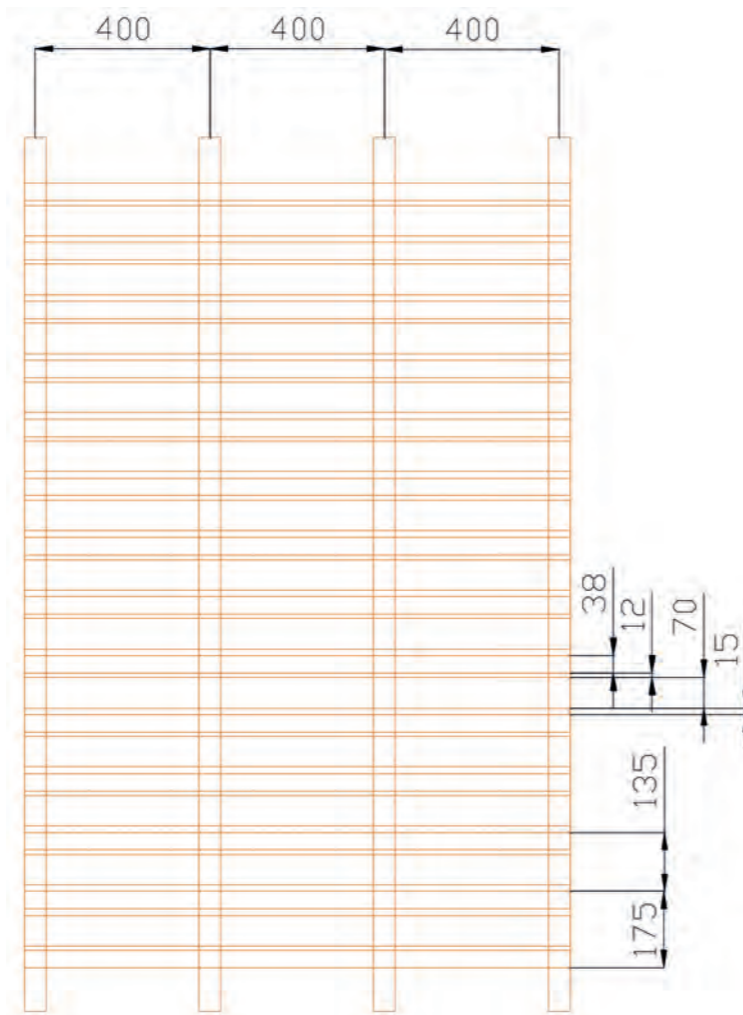
7.2.2 Montage renforcé lorsqu'une résistance accrue est recherchée (rez-de-chaussée exposé par exemple)

Dans le cas où une résistance accrue aux chocs est recherchée pour la pose en escalier, on peut adopter les dispositions suivantes uniquement en soubassement (< 2,5 m) pour la pose des ardoises Vertigo :

- Entraxe des montants verticaux tous les 400 mm,
- Pose de volige d'épaisseur mini 18 mm non jointive (espacement mini 10 mm).
- Ci-dessous le tableau des classements Q et T pour les ardoises Vertigo pose en escalier en montage renforcé :

	Entraxe ossature verticale 50x50 mm	Montage		Classement Q selon NF P08-302	Classement T selon reVETIR
		Dimension volige et liteaux	Espacement des voliges et/ou liteaux		
Pose en escalier	400 mm	18x70 mm 18x38 mm	10 mm	Q4	T4

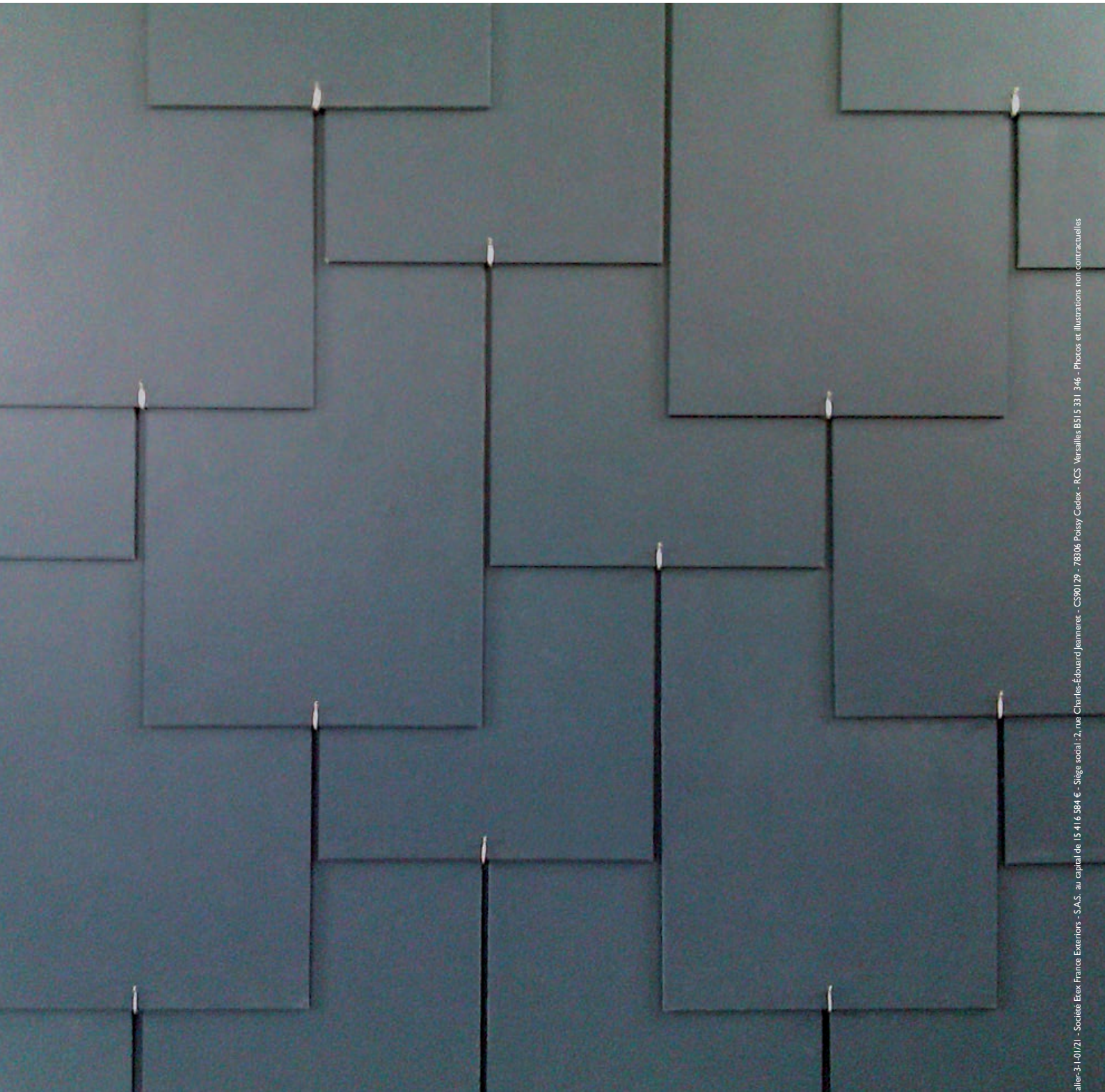
Montage renforcé en soubassement :



CEDRAL



Un monde de Toitures



Suivez Cedral France sur les réseaux



cedral.world

Etex France Exteriors, 2 rue Charles-Édouard Jeanneret, CS90129, 78306 Poissy Cedex
info.france@cedral.world

0 808 809 867 Service gratuit
+ prix appel